

INFORMATIONS SUR LES DÉMARCHES À FAIRE EN VUE D'UN MARIAGE À L'ÉGLISE CATHOLIQUE

1) Rencontre avec un prêtre de l'équipe pastorale (l'abbé Armand Bégin, responsable)
(avec un chèque à fournir de 100\$ et non-remboursable)

2) Faire venir les documents suivants :

- Vos actes de naissance de l'État Civil qui doivent être récents d'au moins de six (6 mois).
- Si vous n'avez pas été baptisés dans l'une de nos 22 églises de l'Unité Missionnaire Nouvelle-Beauce faisant partie des paroisses Sainte-Mère-de-Jésus ou Sainte-Famille-de-Beauce, vous devez faire venir vos extraits de baptême de la paroisse où vous avez été baptisés.
- Aussitôt que vos extraits sont arrivés, vous communiquez avec l'abbé Armand Bégin pour l'en avvertir par courriel : « armand.begin@hotmail.com » et vous acheminez ces documents au presbytère de Sainte-Marie ou par courriel.

3) Vous inscrire à une session de préparation au mariage.

En vous rendant sur le site du diocèse de Québec www.ecdq.org/mariage, vous cliquez sur l'onglet « Sessions de préparation au mariage » et toutes les dates des différentes formules de préparation offertes s'y retrouvent, avec les coordonnées des personnes à rejoindre pour vous inscrire (certaines formules sont offertes en vidéo-conférence).

4) Une fois que votre session de préparation au mariage est vécue.

Nous avons à compléter **L'ENQUÊTE PRÉ-NUPTIALE**

- Ce sont des documents à remplir pour la publication des bans de votre mariage et pour demander au Diocèse d'autoriser votre célébration de mariage.
- C'est lors de cette rencontre que vous payez
 - 200\$ (balance du coût de la célébration du mariage + *avance déjà remise de 100\$*)
 - 30\$ (coût pour la supplique et le rescrit demandant au Diocèse d'autoriser votre mariage)
 - 330\$ (total pour la célébration)
- Normalement, c'est le prêtre ou le diacre qui va présider votre mariage, qui procède à cette rencontre d'enquête pré-nuptiale.
- Lors de cette rencontre, les documents vous aidant à préparer la célébration de votre mariage vous sont remis, et vous bâtissez votre célébration à partir de cela.

5) Rencontres avec le prêtre ou le diacre qui va bénir votre mariage.

- A. Pour regarder avec le célébrant les choix de textes que vous avez faits et comment vous avez bâti votre célébration *(et pour permettre à ce dernier d'apporter ses suggestions, s'il y a lieu)*.
- B. Pour faire la PRATIQUE du mariage, à l'église où aura lieu la célébration, et cela dans les journées qui précèdent.

6) La célébration de votre mariage.

Choix entre un mariage avec eucharistie

OU un mariage sans eucharistie *(célébration de la Parole)*

UN ENGAGEMENT À PRÉPARER ET À CÉLÉBRER